

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-277

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	10 000 000	0
Gendarmerie nationale	0	10 000 000
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 10 000 000 euros du programme 152 « gendarmerie nationale » action 02 « sécurité routière » vers le programme 176 « police nationale » action 04 « Police des étrangers et sureté des transports internationaux »

Amendement d'appel.

En octobre 2018, dans un entretien au Journal du dimanche, M. Christophe Castaner, nouveau ministre de l'Intérieur, expliquait : « Je m'inquiète par exemple de la pression qui s'exerce à la frontière espagnole : depuis le début de l'année, on a recensé en Espagne 48 000 entrées irrégulières en provenance du Maroc – une augmentation de 155 % ! En un an, les non-admissions à la frontière franco-espagnole ont augmenté de près de 60 % dans les Pyrénées-Atlantiques ».

Depuis janvier 2019, 15 683 migrants sont arrivés en Espagne par la mer, 45 % de moins que sur les huit premiers mois de 2018, selon le ministère espagnol de l'Intérieur. De facto, la pression migratoire sur la frontière franco-espagnole a baissé. C'est une bonne chose.

Pourtant, la présence de l'État aux frontières de la France ne doit pas faiblir : il faut par conséquent en augmenter significativement le budget.